



SNUipp-FSU 47



SE-UNSA 47



SNUDI-FO 47

Agen, le 03 mai 2019

Objet : avancement à la hors-classe des professeurs des écoles au 1^{er} septembre 2019

Monsieur l'inspecteur d'académie,

Nous souhaitons attirer votre attention sur plusieurs points concernant les conditions d'accès des professeurs des écoles à la hors classe.

Dans la note de service ministérielle du 18 mars 2019, Il y est rappelé par deux fois qu'une attention particulière doit être portée aux agents qui arrivent en fin de carrière. L'idée de permettre à tous les professeurs des écoles de dérouler leur carrière sur au moins deux grades semble être confirmée suite aux multiples interventions de nos représentants auprès du ministère.

Il nous semble donc particulièrement important que le cas des personnels susceptibles de prendre leur retraite dans un délai proche soit examiné avec la plus grande acuité lors de cette campagne de promotion.

La note stipule aussi que les critères de départage des ex æquo seront désormais examinés en CAPD. Nous avons souligné l'année dernière l'injustice que constituait la seule prise en compte de l'ancienneté dans le grade, notamment pour les ex-instituteurs. Il nous paraît donc incontournable, maintenant que la CAPD en a la prérogative, que l'ancienneté générale des services soit le critère prioritaire en cas d'égalité de barème.

Enfin, nous demandons à ce que les avis pour les collègues qui en feraient la demande puissent être revus, notamment dans les cas où l'appréciation finale serait en décalage avec la dernière note attribuée.

Nous espérons que vous voudrez bien prendre en compte nos propositions en vue de la prochaine CAPD, propositions guidées par le seul objectif d'une plus grande équité entre les personnels lors de ces opérations de promotion.

Veuillez croire, Monsieur l'inspecteur d'académie, à notre profond attachement au service public d'éducation.

Pour les organisations syndicales
Séverine Tokatlian